

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

MSHB - Maison des sciences de l'homme en Bretagne

### SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Université de Bretagne-Sud - UBS

Université de Rennes 1

Université Rennes 2

Centre national de la recherche scientifique - CNRS

École des hautes études en santé publique - EHESP

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022**  
VAGUE B



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

M. Thierry Martin, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

**Nom de la fédération :**

Maison des sciences de l'homme en Bretagne

**Acronyme de la fédération :**

MSHB

**ID RNSR :**

201221755Z

**Type de demande :**

Renouvellement à l'identique

**Nom du directeur (2020-2021) :**

M. Nicolas Thély

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Thierry Martin

**Experts :** Mme Emma Bessieres, CNRS Villeurbanne  
Mme Monica Heintz, Université Paris Nanterre  
M. Thierry Martin, Université de Franche-Comté

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Pierre-Yves Quiviger

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Mme Hamida Demidarche, CNRS  
M. Mathieu Gallou, université de Bretagne Occidentale (UBO)  
Mme Gabrielle Inguscio, CNRS  
Mme Gaïd Le Maner-Idrissi, université de Rennes 2  
M. Sébastien Le Picard, université de Rennes 1  
Mme Sylvie Ollitrault, EHESP  
M. Mathias Tranchant, université de Bretagne sud (UBS)

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CHERCHEURS

La MSHB a été créée en 2006 à l'initiative du CNRS et des universités de Rennes 1, Rennes 2, UBO et UBS, sous la forme d'un Groupement d'intérêt scientifique (GIS). Devenue Unité mixte de service (UMS) en 2008, elle intègre l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'Institut Mines-Télécom Atlantique. Enfin, elle acquiert le statut d'Unité de service et de recherche (USR) en 2012.

Depuis 2017, la MSHB est implantée sur le campus de l'EHESP où elle dispose d'un bâtiment de 1300 m<sup>2</sup> (dont 200m<sup>2</sup> pour la salle d'expérimentation de la plateforme du LOUSTIC (actuellement remplacée par la plateforme PEMI)).

### ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

### NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

SHS Sciences humaines et sociales

### DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

M. Nicolas Thély

### EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

13 agents, dont 4 statutaires CNRS, 2 statutaires de l'université Rennes 2, 1 en CDI à l'université de Rennes 2, les autres étant en CDD en 2020.

## AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La MSHB est une structure de recherche active et dynamique. Sa direction, très investie et appréciée par l'ensemble des membres de la MSH, manifeste un sens poussé de l'action collective, permettant une gouvernance authentiquement collégiale des activités.

Le bilan des activités de la MSHB au cours du quinquennat 2015-2020 est en net progrès par rapport au précédent dans tous ses aspects, et a permis de surmonter les risques majeurs qui menaçaient ses performances, grâce à une collaboration fructueuse avec la MSH Ange Guépin dans le respect de leurs originalités propres et une progression satisfaisante de son budget.

Ainsi, le nombre de chercheurs impliqués dans l'activité de la MSHB a doublé, toutes les UMR sont maintenant représentées dans les activités de la MSH et la très grande majorité des EA attachées. Le nombre de chercheurs impliqués dans les activités de chaque pôle a également doublé. La labellisation des projets par la MSH a un effet levier sur le développement futur de ces projets, tant en matière de financement que d'internationalisation, ce qui la positionne comme un interlocuteur nécessaire dans le paysage des SHS breton, même s'il faut reconnaître que la visibilité internationale des produits de la recherche peut être encore améliorée.

L'animation scientifique de la MSH, basée sur la labellisation de projets et l'organisation de journées de restitution, présente une ouverture large à l'ensemble de la communauté scientifique de Bretagne. Les services de la MSH en Bretagne ont connu un développement fort pendant le dernier contrat, et sont intégrés à des réseaux partenaires locaux et nationaux, ce qui lui permet de jouer un rôle structurant de la recherche en Bretagne.

S'il n'y a pas de mutualisation proprement dite avec les personnels des unités de recherche ou avec les partenaires engagés à l'extérieur de l'USR, les moyens techniques, les plateformes avec leurs ingénieurs sont à la disposition de toutes les équipes de recherche, cela d'autant plus que les plateformes étant numériques, l'éloignement géographique de certains partenaires ne constitue pas un obstacle à cette mutualisation des moyens. L'interaction forte et très efficace avec les plateformes extérieures, notamment dans le champ de l'édition, est un des atouts de la MSHB.

Le projet de stratégie scientifique de la MSHB pour 2022-2026 est marqué par une concentration de son organisation interne en trois axes, afin d'accroître sa visibilité. Le risque de réduction de la dynamique de recherche auquel pourrait exposer cette réorganisation n'a pas échappé à la vigilance de la direction de la MSHB qui s'engage dans un pilotage souple de ses programmes de recherche, ouvert aux possibles réajustements que peut exiger la mise en œuvre de son programme.

Cette tripartition de la stratégie de recherche, pensée comme un support et non comme un cadre rigide, est une orientation favorable à une construction riche et cohérente du projet de la MSHB et à son intégration dans le paysage de la recherche en Bretagne. La politique d'encadrement des projets de recherche bénéficie de la même souplesse et d'une progressivité pertinente.

En résumé, la nouvelle structuration de la recherche devrait permettre de drainer et mener les activités de recherche de la MSHB dans trois directions particulièrement porteuses pour le territoire breton et favorables au rôle structurant de la recherche qu'elle remplit dans le champ des SHS en Bretagne, tout en lui assurant une place accrue au niveau national et européen.

# ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

## PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

La précédente évaluation du HCERES avait souligné les risques auxquels la MSHB était exposée et les points faibles à surmonter, à savoir principalement :

- une relation potentiellement concurrentielle avec la MSH Ange-Guépin ;
- une implication insuffisante dans des projets nationaux et internationaux ;
- un budget insuffisant et à la stabilité fragile.

Il en résultait les recommandations suivantes :

1° construire une gouvernance commune avec la MSH Ange-Guépin afin d'élaborer une politique globale cohérente en définissant des domaines de compétence respectifs complémentaires et en se répartissant des pôles et des thématiques respectifs, pouvant inclure le montage et le financement de projets communs.

2° accroître et pérenniser son budget propre et ses moyens humains sur financement propre, par la contribution de l'ensemble de ses partenaires, y compris le CNRS.

Une collaboration a été engagée avec la MSH Ange-Guépin, tant au niveau de la gouvernance de la politique scientifique qu'à celui du montage de projets communs. Ceci a permis la réalisation de projets à caractère national et international plus ambitieux.

La dotation budgétaire annuelle a augmenté régulièrement et s'est stabilisée à un niveau satisfaisant ; l'effectif total des agents de la MSHB a cru de 58% entre 2015 et 2019.

Les recommandations de la précédente évaluation ont donc été prises en compte avec succès.

## APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET DES OUTILS D'ANIMATION DU/DES CHAMP(S) DE RECHERCHE

La MSHB réunit 29 équipes d'accueil, 8 UMR, 1 UMS, 1 centre de recherches et 6 GIS pour une trentaine de disciplines, réunissant pratiquement toutes les activités SHS se déroulant sur le territoire breton, que ce soit à Brest, à Rennes ou à Lorient, sous tutelles de 7 établissements plus 6 associés. La structuration d'un paysage aussi complexe sur le plan institutionnel, territorial et disciplinaire est donc un défi de taille.

Un Conseil Scientifique formé de membres extérieurs à la MSH se réunit annuellement pour en donner les grandes directions. L'activité scientifique 'quotidienne' de l'unité se structure autour des projets labellisés par un Conseil de labellisation (140 projets ont ainsi été labellisés depuis 2006, dont une trentaine toujours en cours). L'existence des plateformes mises en place et financées séparément – LOUSTIC, dont la suite PEMI se met en place en 2021, Humanités Numériques – a la capacité, au-delà de la fonction support, de catalyser l'activité de recherche autour de la MSHB. La politique scientifique de la MSHB s'est articulée depuis 2006 (date de la création de la structure fédérative) en 5 pôles scientifiques (Pôle Armorique, Amériques, Atlantique, pôle Arts et création, pôle Gouvernance, pôle Santé et société, pôle Société numérique) et sera reconfigurée pour le prochain quinquennal en 3 axes, qui recoupent les 5 pôles existants (axe Anthropisation et anthropocène, axe Identités et transitions européennes, axe Démocratie, expérimentations et transformations). Une structuration de la recherche en fonction des forces de la recherche en présence sera donc remplacée par une politique de la recherche qui permet de drainer et mener les recherches dans trois directions qui semblent particulièrement porteuses pour le territoire breton et sa place dans le cadre de la recherche national et européen.

## BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

Entre 2015 et 2020, 58 projets ont été labellisés, dont 27 sont toujours en cours à la date d'édition du rapport. Ils sont portés par des chercheurs et enseignants-chercheurs de tous les établissements du périmètre de la MSH. Les activités scientifiques se déroulant en grande partie à travers ces projets labellisés, il est à noter d'abord la capacité d'incubateur de ces projets : démarrés avec des dotations modestes, entre 4000 et 8000 euros sur deux ans généralement, beaucoup de projets deviennent des projets nationaux (ANR) voire internationaux (IRN, Europe Creative).

Autre capacité à surligner est l'effet levier de ces dotations qui intervient suite à la labellisation par la MSH : beaucoup de projets accroissent leur dotation globale grâce à des financements complémentaires.

Entre 2015 et 2022, le nombre de chercheurs impliqués dans l'activité de la MSHB a doublé (de 82 à 169), toutes les UMR étant représentées en 2020 dans les activités de la MSH et 20 des 28 EA attachées. Le nombre de chercheurs impliqués dans les activités de chaque pôle a doublé également, avec une croissance donc constante dans chacun des pôles – une montée en puissance qu'il s'agit de pouvoir soutenir par un appui ingénieur sur le long terme. La production scientifique (colloques et journées d'étude, publications) en témoigne. On notera cependant que des 5 i qui gouvernent l'activité scientifique de la MSH depuis ses débuts, soit l'interdisciplinarité, l'interinstitutionnel, l'international, l'identité scientifique et l'inscription territoriale, l'internationalisation des recherches est moins bien lotie ; la plupart des événements et publications restent régionaux ou nationaux, malgré un nombre croissant de partenaires internationaux dans les projets labellisés (à en juger d'après la langue des colloques et des publications). Le projet pour la prochaine période tient compte de cette nécessité de se positionner de manière singulière dans le paysage européen et de collaborer au-delà des frontières des SHS à la recherche autour des défis sociétaux majeurs.

La labellisation des projets par la MSH a un effet levier sur le développement futur de ces projets, tant en matière de financement que d'internationalisation, ce qui la positionne comme un interlocuteur nécessaire dans le paysage des SHS breton.

## RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

L'animation scientifique de la MSH en Bretagne repose sur ses 5 pôles de recherche. Le partenariat construit avec les animateurs des pôles est au cœur de nombreuses actions à commencer par la labellisation des projets de recherche. L'accompagnement des projets permet à un certain nombre d'entre eux (le rapport en cite 20) de bénéficier d'un effet levier ou d'incubation ce qui témoigne d'un processus de sélection et d'accompagnement efficace.

Mais au-delà de la labellisation, qui permet à certains projets de murir et d'obtenir d'autres financements, l'organisation des journées de restitution (Perspective SHS) paraît être un temps fort et structurant pour la communauté SHS de Bretagne ouvrant sur la question de la valorisation en lien avec les tutelles.

L'animation scientifique de la MSH, basée sur la labellisation de projets présente ainsi une ouverture large à l'ensemble de la communauté scientifique de Bretagne.

## PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

Les services de la MSH en Bretagne ont connu un développement fort pendant le dernier contrat passant de 5,5 ETP en 2016 à 13 ETP en mars 2021 avec une projection à 20 ETP début 2022. Les postes sont affectés par deux tutelles de la MSH, à savoir le CNRS (pour 4 postes) et l'Université Rennes 2 (pour 9 postes dont 7 en CDD). La question de la pérennité des postes est un enjeu crucial pour la continuité et la stabilité des activités de la MSH et l'accompagnement des projets labellisés. Une réflexion collective sur l'organigramme prévisionnel pourra accompagner l'équipe dans son développement.

Les activités de la MSH se sont développées en lien avec l'arrivée des nouveaux agents et ont permis de renforcer l'accompagnement et les services proposés aux projets labellisés et aux unités associées. Ainsi, le développement récent des plateformes en lien avec les TGIR HumaNum et Progedo permet à la MSH de se positionner en tant que relais local de ces deux infrastructures dans une dynamique de soutien à la recherche renforcée.

Les services sont par ailleurs intégrés à des réseaux de partenaires locaux (par exemple la plateforme Humanités Numériques qui est intégrée dans des groupes de travail avec l'INIST ou le pôle édition qui travaille en lien avec les ingénieurs des revues).

Ces développements récents ainsi que le positionnement partenarial permettent à la MSHB d'être un acteur structurant de la recherche en Bretagne.

## DEGRÉ DE MUTUALISATION DES MOYENS DES UNITÉS

Le personnel de l'USR est constitué de 13 agents, dont seuls 7 sont statutaires, qui soutiennent les différentes plateformes (LOUSTIC, Humanités numériques; PUD-Rennes en cours d'installation) et services (Édition) et contribuent au montage et à la gestion des projets labellisés et à la communication et valorisation de ces projets sur le territoire breton notamment. Les personnels statutaires ont des statuts différents (CNRS ou Rennes 2, les autres tutelles n'ayant pas contribué avec du personnel permanent) et des durées de contrat différentes (CDI, CDD), mais leur travail est dédié en égale mesure au soutien de tous les projets de la Maison.

Il est certain que les plateformes sont dotées d'un personnel sous contrat, donc que leur implication dans les projets labellisés a une temporalité propre au contrat, ce qui rentre en contradiction avec le cadre longue durée sur lequel les plans régionaux par exemple s'élaborent et contribuent à des frictions et instabilités, tant institutionnelles que personnelles pour les agents concernés.

Il n'y a pas de mutualisation proprement dite avec les personnels des unités de recherche ou avec les partenaires engagés à l'extérieur de l'USR (entre UMR et USR par exemple), mais des groupes de réflexions communs autour des logiques métier, des collaborations avec des projets ponctuels (par exemple : collections de livres entre PUR et MSHB).

Au-delà de la mutualisation des agents, les moyens techniques, les plateformes avec leurs ingénieurs sont à la disposition de toutes les équipes de recherche ; le positionnement géographique qui pourrait néanmoins influencer sur la facilité d'accès est réduit par le fait que ces plateformes sont numériques, ce qui se reflète dans la sollicitation équivalente de ces moyens par des chercheurs de Brest ou de Rennes.

Les agents de la MSHB, qu'ils soient statutaires ou employés contractuellement par les plateformes, travaillent en concertation sur le site de la MSHB, n'étant pas divisés en services distincts.

## PERTINENCE DU PROJET DE STRATÉGIE SCIENTIFIQUE, COMPLÉMENTARITÉ / INSERTION PAR RAPPORT AUX AUTRES STRUCTURES FÉDÉRATIVES PRÉSENTES SUR CE SITE

Le projet de stratégie scientifique de la MSHB pour 2022-2026 mettra en place une offre de labellisation à 3 niveaux : 1° création de groupes de travail interdisciplinaire porteurs de séminaires annuels, financé à hauteur de 2000 €, 2° projets Émergence de 16 mois, financés à hauteur de 6000 €, 3° projets Consortium de 12 mois à financement important de 35000 €. Il s'agit d'une offre cohérente et pertinente, même si les séminaires auraient gagné à être plus fréquents (trimestriel, par exemple), ce que rend possible aujourd'hui financièrement la pratique du télétravail.

Le projet est marqué par deux changements majeurs par rapport au présent bilan :

1° Passage de cinq pôles à 3 axes. Cette réduction permet une meilleure lisibilité du projet global, mais la MSHB devra être attentive au risque potentiel a) de réduction ou de ralentissement de la dynamique de recherche (ce que peut signaler le passage du nombre de projets envisagés à 52 au total contre 48 lors du présent bilan, ce qui est une progression faible), b) de contamination ou de chevauchement des axes II et III, tous deux à dimension socio-politique.

2° La mise en place d'une "offre graduée" d'accompagnement des projets par les infrastructures numériques composée a) d'un accompagnement pour le montage du projet et sa réalisation, b) d'une coconstruction pour les projets d'envergure nationale et internationale, initiative judicieuse et féconde.

L'interaction avec les autres structures fédératives sera renforcée par la constitution de la MSHB en Plateforme régionale d'ouverture de données et de publication scientifiques. La MSHB sera ainsi au centre d'un système intégré associant les plateformes numériques déjà implantées à la MSHB et les 2 Écoles universitaires de recherche nouvellement créées à Rennes et le programme commun "Intelligence environnementale".

Le projet de stratégie scientifique de la MSHB pour 2022-2026 est marqué par une concentration de son organisation interne en 3 axes, afin d'accroître sa visibilité. Le risque de réduction de la dynamique de recherche auquel pourrait exposer cette réorganisation n'a pas échappé à la direction de la MSHB qui s'engage dans un pilotage souple de ses programmes de recherche, ouvert aux possibles réajustements qu'imposera la mise en oeuvre de son programme. Cette tripartition de la stratégie de recherche pensée comme un support, non comme un cadre rigide, est une orientation favorable à une construction riche et cohérente du projet de la MSHB et à son intégration dans le paysage de la recherche en Bretagne. La politique d'encadrement des projets de recherche bénéficie de la même souplesse et d'une progressivité pertinente.

## RECOMMANDATIONS À LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

- Si le nombre de projets d'envergure nationale et internationale a été augmenté, il est possible de renforcer encore cette ambition, notamment concernant les projets à vocation européenne ou internationale, ce que laisse espérer la nouvelle structuration de la recherche correspondant au projet du futur quinquennat.

- Afin de garantir la stabilité des projets de recherche en cours et permettre leur développement, il convient d'assurer la pérennité des postes d'ingénieur recrutés pour les mener à bien.

- Il convient de poursuivre l'effort visant à solliciter l'ensemble des UR membres de la MSHB pour les inviter à s'y engager de manière active.

## RÉPONSES AUX POINTS D'ATTENTION DES TUTELLES (S'IL Y A LIEU)

## DÉROULEMENT DE LA VISITE

### DATES DE LA VISITE

**Début :** 02 avril 2021 à 09h00

**Fin :** 02 avril 2021 à 17h00

### VISITE RÉALISÉE : EN DISTANCIEL

### SITE DE LA VISITE

**Institution :** MHSB - Maison des sciences de l'homme en Bretagne

**Adresse :** Place du Recteur Henri Le Moal 35043 Rennes Cedex

### DÉROULEMENT OU PROGRAMME DE VISITE

9h00 – Huis clos comité

09h30 – Rencontre avec les tutelles

10h00 – Plénière avec l'ensemble des responsables d'axes, EC, C, doctorants

12h00 – Visite virtuelle des locaux

12h30 – Déjeuner

14h – Rencontre avec le personnel d'appui à la recherche

14h30 – Rencontre avec la direction de la MSH

15h00-17h00 Travaux de délibération du comité

### POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Dans le cadre du mouvement contre la LPR et suite à l'appel au boycott des visites lancées à la fois par la section 22 du CNU et par la section 36 du CoNRS, la visite s'est déroulée sans Renaud Meltz (Université de Haute-Alsace, IUF), qui a démissionné, et sans représentant du CoNRS, la section 36 n'ayant désigné personne pour la représenter.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

On trouvera ci-dessous :

- soit les observations des tutelles ;
- soit la déclaration des tutelles qu'elles n'ont pas d'observations à formuler ;
- soit l'indication suivante : « En dépit des sollicitations du Hcéres, aucune observation ne lui est parvenue dans les délais prescrits. ».

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)